



Cercles de Bridge Woluwé-Saint-Lambert
4 place Saint Lambert,
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Petite bafouille du président Dimanche 10 décembre 2023

Cotisation 2024

Vous l'avez, je l'espère, lu dans notre dernière bafouille, une petite cotisation vous est demandée de façon annuelle (voir nos statuts ici : <https://cbwsl.be/index.php/2084867653-statuts-2>). Nous nous alignons ainsi sur la majorité des autres clubs belges.

Votre paiement (25 euros) est attendu dès à présent, et au plus tard à la mi-janvier 2024, faute de quoi vous paierez un droit de table de 7 euros au lieu de 5 euros. Vous pouvez bien sûr vous acquitter de cette somme plus tard dans l'année, mais il n'y aura pas d'effet rétroactif sur les droits de table déjà payés : en règle de cotisation « club », vous devenez membre **adhérent**.

Le compte bancaire du club est le numéro BE94 7512 0905 1814.

En payant un supplément de 15 euros, nous vous affilierons à la ligue (www.lbf.be) (prix réel de 25 euros) et vous recevrez ainsi la revue Bridge Info format « papier » par la poste, tous les trois mois : à présent, vous êtes membre **effectif** et pouvez participer plus activement à la vie du club (vote pour les décisions importantes, comme la nomination de membres du comité).

Si vous êtes affilié à la ligue par l'intermédiaire d'un autre club de bridge, signalez-le nous, et vous deviendrez bien évidemment membre **effectif** dès que vous serez en ordre de cotisation envers notre club.

Etant donné que la LBF fonctionne suivant le calendrier scolaire, c'est-à-dire de mois de septembre en mois de septembre, à partir de l'exercice suivant, c'est-à-dire 2024-2025, nous nous alignerons sur elle et la prochaine cotisation sera due au mois de septembre 2024.

En plus d'un droit de table réduit, le fait d'être membre **effectif**, c'est-à-dire en règle de cotisation « club » et « ligue », vous donnera le droit à une réduction sur le repas de la fête du club, prévu en mars 2024.

Notez que certaines Mutuelles remboursent en partie l'affiliation : renseignez-vous auprès de la vôtre et, si c'est le cas, nous signerons et validerons ainsi votre formulaire de demande auprès d'elle.

Fête du club, le lundi 25 mars 2024

C'est devenue une tradition : notre fête annuelle, bien sûr !

L'an prochain, elle aura lieu le lundi 25 mars et se tiendra dans notre local, 4 place Saint Lambert à Woluwe-Saint-Lambert.

Comme d'habitude, nous commencerons par le tournoi hebdomadaire à 14 heures, suivi de la proclamation de son classement et remise des prix, une surprise, comme d'habitude, vers 18 heures.

Ensuite quelques discours, le compte-rendu de notre contrôleur des comptes, et un apéritif.

Ceci sera suivi d'un repas vers 19h-19h30. Nous n'avons pas encore décidé du restaurant qui nous accueillera : ceci sera communiqué dans les semaines qui viennent.

Le prix sera alors fixé (compte bancaire BE94 7512 0905 1814), et couvrira exclusivement le prix du repas (entrée, plat, dessert, vin et eaux), mais les membres effectifs, c'est-à-dire en règle de cotisation « club » et « ligue », bénéficieront d'une réduction.

Les prix « surprise » du tournoi, ainsi que l'apéritif et les prix annuels sont évidemment entièrement à la charge du club !

En ce qui concerne le tournoi du jour, vous pouvez dès à présent vous y inscrire (attention : premier inscrit premier servi, avec au grand maximum vingt-quatre paires) ; la procédure est différente de la procédure habituelle : envoyez un courriel à notre adresse officielle (contact@cbwsl.be) en spécifiant votre nom et celui de votre partenaire.

Exceptionnellement, nous autorisons ce jour-là une douzaine de tables.

Le suivi des inscriptions sera disponible depuis la page d'accueil de notre site Internet (www.cbwsl.be).

Sortie « club », juin 2024

Cela devient une tradition : notre sortie club aura lieu en juin, au Domaine Westhoek, Oostduinkerke.

Plus de renseignements en janvier prochain...

Philippe Taymans

Président des « Cercles de Bridge Woluwé-Saint-Lambert »